

DDFIP DES HAUTES-PYRENEES

CTL du 14 mars 2016

BUDGET

Présentation générale

Bilan budgétaire de l'année 2015

Budget 2016

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

PROGRAMME 156 - GESTION FISCALE ET FINANCIÈRE DE L'ÉTAT ET DU SECTEUR PUBLIC LOCAL

Ce programme comporte des crédits de :

- Titre 2 : dépenses de personnel
- **Titre 3 : dépenses de fonctionnement (dotation globale de fonctionnement ou DGF)**
- Titre 5 : dépenses d'investissement
- Titre 6 : dépenses d'intervention.

➤ Gestion des crédits du titre 3 :

- Détermination de la DGF :
 - Une part « locaux » : compte tenu de leur importance et de leur lien, non pas avec le nombre d'agents mais avec les caractéristiques du parc immobilier, ces dépenses sont déterminées sur une base réelle.
 - Une part « agents » : déterminée à partir des effectifs autorisés pour l'année et d'un forfait/agent calculé pour chaque groupe homogène de départements en fonction de la diminution des crédits imposée à la DGFIP par la loi de finances.
- Périmètre de la DGF :
 - Les dépenses de locaux : loyers, charges locatives et de copropriété, nettoyage, sécurité, entretien et maintenance des bâtiments, fluides, taxes liées aux locaux et transports de fonds,
 - Les dépenses de fonctionnement : fournitures et documentation, consommables informatiques, téléphonie, affranchissement, déplacements, imprimés, frais d'actes des huissiers de justice,
 - Les dépenses d'équipement : mobilier, véhicules, micro-informatique, matériels divers, travaux courants.
- Les dotations comportent 3 niveaux :
 - Le 1^{er} niveau : représente la DGF de base et regroupe la plus grande part des crédits de fonctionnement. Les crédits notifiés de 1^{er} niveau sont mis à la disposition des directions à hauteur de 90% en début de gestion et le solde en septembre.
 - Le 2^{ème} niveau : regroupe les crédits fléchés. Ces crédits sont alloués sur la base de 70% des dotations attribuées l'année précédente et mis à disposition selon les mêmes modalités que les crédits de 1^{er} niveau. En outre, ils peuvent être ajustés, sur demande justifiée des directions, lors des révisions budgétaires.
 - Le 3^{ème} niveau : est constitué d'abondements exceptionnels, alloués en cours d'année à partir de la réserve interrégionale.
- Calendrier budgétaire :
 - Janvier : Préparation du Budget Opérationnel de Programme (BOP). Examen de la soutenabilité budgétaire par le Contrôleur Budgétaire Régional (CBR). Compte-rendu de la gestion N-1.
 - Mai (sur la base d'une situation à fin avril) : compte-rendu de gestion à produire auprès du CBR et première révision budgétaire.
 - Septembre (sur la base d'une situation à fin août) : compte-rendu de gestion à produire auprès du CBR et deuxième révision budgétaire. Seuls les crédits de 2^{ème} et éventuellement de 3^{ème} niveau sont concernés par les révisions budgétaires.

PROGRAMME 309 - ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DE L'ÉTAT

- Programme créé en 2009 et placé sous la responsabilité de France Domaine. Jusqu'en 2011, il était financé par des contributions des ministères calculées au prorata des loyers budgétaires dont ils étaient redevables. Il permettait de financer des travaux lourds, des travaux de mise en conformité et de remise en état.
- Depuis 2012 :
 - les dotations du programme sont déconnectées des loyers budgétaires réellement facturés,
 - le coût de l'entretien préventif (maintenance), correctif et les contrôles réglementaires, pour la part relevant du propriétaire, sont désormais imputés sur ce programme. Quand elles relèvent de l'occupant, ces dépenses sont imputées sur le programme 156 (quel que soit le statut juridique du bâtiment : locatif ou domanial).
- Au 01/01/13 : la DGFIP entre dans le dispositif de déconcentration au profit des préfets de région des enveloppes du programme 309.

Bilan budgétaire de l'année 2015

LES MOYENS

PROGRAMME 156 - Titre 3		
Dotation globale de fonctionnement		
	2014	2015
	CP	CP
Dotation de 1er niveau	1 599 738	1 533 993
Dotation de 2ème niveau	244 633	223 215
Réserve DDG	13 814	15 570
Complément à la reconstitution de la participation à la politique de lutte contre le terrorisme	0	7 864
Refacturation AGIM	- 11 166	- 11 332
Refacturation SDNC	- 840	- 730
Refacturation DISI	0	0
Refacturation SI2B – VPN ADSL	0	- 78
Refacturation SI2B - Visioconférence	- 300	- 225
Refacturation des fluides	- 162 140	- 132 840
Transfert CL1C – matériel TPE	840	0
Abondements de fin de gestion	67 397	68 744
Total dotation de 3ème niveau	- 92 395	- 53 027
Abondements hors DGF	20 135	96 554
Abondement RH2C	8 336	19 596
Abondement SPIB2B	0	3 205
Abondement SPIB2C	11 600	73 753
Autres	199	0
TOTAL refacturations déduites	1 772 111	1 800 735
TOTAL refacturations non déduites	1 946 557	1 945 940

Evolution de la DGF (CP) entre 2014 et 2015		
refacturations déduites	+ 28 624€	+1,6 %
refacturations non déduites	- 617€	- 0,03 %

En 2015, la dotation globale de fonctionnement (DGF), refacturations non déduites s'est élevée à **1 945 940€** en Crédits de Paiement (CP), soit une diminution de -0,03% (-617€) des CP par rapport à 2014.

Elle comportait trois niveaux de dotation:

- **Dotation de 1er niveau : 1 533 993 €**

- **Dotations de 2ème niveau : 223 215 €**

Elle regroupe des crédits fléchés qui sont libérés sur la base des estimations faites au niveau local.

Il s'agit :

- des dépenses de réseaux informatiques « Rubis » : 25 000€ (50 871€ en 2014)
- des frais de poursuite et de contentieux hors dépenses d'huissiers de justice : 60 000€ (58 745€ en 2014)
- des frais de changement de résidence : 22 490€ (1 500€ en 2014)

- des frais de déplacement au titre de la formation professionnelle (initiale et continue) : 60 000€ (75 200€ en 2014)
- des frais de déplacement des CAPistes nationaux : 636€ (1 400€ en 2014)
- des remises diverses sur vente de timbres accordées aux débiteurs de tabac : 43 179€ (45 035€ en 2014)
- des taxes foncières : 11 910€ (11 882€ en 2014).

• **Dotations de 3^{ème} niveau :**

- Abondements exceptionnels alloués en cours d'année :
- Réserve DDG : 15 570€ (13 814€ en 2014)
- Abondements de fin de gestion : 68 744€ (67 397€ en 2014)
- Complément à la reconstitution de la participation à la politique de lutte contre le terrorisme: 7 864€ (0€ en 2014)

- Refacturations : 145 205 € (174 446€ en 2014)

Certaines factures sont gérées par l'administration centrale et donnent lieu à un règlement sur BOP de centrale. Les directions locales demeurent cependant responsables budgétairement de ces dépenses. Aussi, une compensation entre le BOP de centrale et les UO locales à hauteur de la quote-part de chaque direction est-elle effectuée.

- FLUIDES : 132 840€ (162 140€ en 2014)
- AGIM : 11 332€ (11 166 € en 2014)
- SDNC : 730€ (840 € en 2014)
- DISI : 0€ (0 € en 2014)
- SI2B - Visioconférence : 225 € (300€ en 2014)
- SI2B – VPN ADSL : 78 € (0€ en 2014)

- **Abondement budgétaire RH2C : 19 596€**
- **Abondement budgétaire SPIB2B : 3 205€**
- **Abondement budgétaire SPIB2C : 73 753€**

LA DOTATION ETPT

	2014		2015	
	Euros	ETPT	Euros	ETPT
Auxiliaires	145 220	5,83	132 750	5,31
Manceuvres du cadastre	15 750	0,54	13 500	0,54
Heures supplémentaires	9 000		9 000	
TOTAL		6,37		5,85

PROGRAMME 309 – Entretien des bâtiments de l'Etat

2014	2015
66 489	47 325

LES DEPENSES

PROGRAMME 156 – Titre 3 - DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Voir tableau annexe 1.

RÉPARTITION ENTRE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

	Refacturations non déduites			
	2014		2015	
Dépenses d'équipement	107 655	6%	127 602	7 %
Dépenses de fonctionnement	1 838 883	94%	1 818 338	93 %
Total des dépenses	1 946 538		1 945 940	

Le montant des dépenses d'équipement a été augmenté de 18% par rapport à 2014 (+19 947€) et leur part dans le budget global a progressé d'un point.

Ainsi, la diminution globale de la DGF par rapport à 2014 se répartit de la façon suivante:

- Augmentation des dépenses d'équipement (+19 947€)
- Diminution des dépenses de fonctionnement (-20 545€).

➤ **Les dépenses de fonctionnement : 1 818 338€**

Les quatre postes les plus importants représentent à eux seuls 62% de la totalité des crédits consommés en 2015. Leur part dans le budget global a baissé de 1 point par rapport à 2014.

	2014		2015	
Affranchissement	423 211	22%	394 527	20 %
Locations immobilières	363 885	19%	381 954	20 %
Fluides	202 886	10%	184 643	9 %
Frais de déplacement	205 145	11%	241 901	12 %
Total 4 postes	1 195 127	61%	1 203 025	62 %
Total crédits consommés	1 946 538		1 945 940	

❖ L'affranchissement : 394 527€

Les frais d'affranchissement demeurent le poste de dépenses le plus important (20% du budget global).

Après une baisse régulière de son montant entre 2009 et 2011 puis une augmentation en 2012 et 2013 (+4,7 % en 2012 et +7,4 % en 2013), ce poste diminue pour la deuxième année consécutive (-6,8 % en 2015, -5,8 % en 2014).

Toutefois, cette baisse est à relativiser en raison du nombre de mois payés sur l'exercice 2015 (11 mois).

❖ Les locations immobilières : 381 954€

En 2015, la revalorisation contractuelle du bail de location du CFP de Lourdes ainsi que le paiement d'arriérés pour ce même bail explique la hausse de ce poste.

❖ Les fluides : 184 643€

Les dépenses de fluides ont baissé de 9% en 2015.

	2014	2015	Evolution
Eau	6 990	17 111	+ 145 %
Gaz	106 024	46 279	- 56 %
Électricité	85 180	116 032	+ 36 %
Fioul	4 692	5 221	+ 11 %

❖ Les frais de déplacement : 241 901€

La réduction des frais de déplacement amorcée en 2012 et poursuivie en 2013 s'est interrompue en 2014 et 2015 (+ 36 756€). La part de ces dépenses dans le budget global passe ainsi à 12% (11% en 2014).

Le montant des indemnités de mission et de changement de résidence a augmenté respectivement de 24 404 € (+19%) et de 26 573 € (+2 304%) alors que celui des indemnités de stage a diminué de 14 221€ (-19%).

➤ **Les dépenses d'équipement: 127 602€**

Matériel informatique : 84 unités centrales – 20 écrans 22" – 5 écrans 19" – 1 ultra portable – 2 portables

LA DOTATION ETPT

Service	Nombre de jours auxiliaires
SIP SIE	605
SIE	34
Trésoreries	1 111
Direction	58
Publicité foncière	85
Total	1 893

PROGRAMME 309 – ENTRETIEN DES BATIMENTS DE L'ETAT

NATURE DE LA DEPENSE	MONTANT
Entretien préventif et contrôles réglementaires	19 311
Travaux	28 014 (1)
Total	47 325

(1) Détail des travaux : Changement pompe de chauffage de la chaudière CFP Tarbes (4 376€) - Changement vase d'expansion et soupapes fuyardes de la chaudière CFP Tarbes (1 228€) - Remplacement boîtier de la commande de l'opérateur de porte cabine (ascenseur) DDFIP (2 077€) - Changement fluide système de climatisation à la DDFIP (17 957€) - Travaux de toiture, de remplacement des colonnes d'eau et des travaux de peinture des parties communes PGF (2 375€).

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2016

PROGRAMME 156 - Titre 3	
Dotation globale de fonctionnement	
	CP
Dotation de 1er niveau	1 536 644
Refacturation anticipée des fluides	- 132 614
Dotation de 2ème niveau	129 968
TOTAL	1 533 998

Pour 2016, la dotation globale de fonctionnement s'élève à 1 533 998€.

Elle se décompose de la façon suivante :

• **Dotation de 1er niveau : 1 536 644 €**

Elle représente la DGF de base et regroupe la plus grande part des crédits de fonctionnement.

Ces crédits de 1er niveau sont mis à disposition à hauteur de 90% en début de gestion et leur solde est effectué en septembre.

Elle est stable par rapport à celle de 2015 (+ 2 651€).

• **Dotation de 2ème niveau : 129 968 €**

Elle regroupe des crédits fléchés dont l'équilibre général est réalisé au niveau national.

Il s'agit :

- des frais de stage : 42 000€
- des frais de poursuite et de contentieux hors dépenses d'huissiers de justice : 42 000€
- des frais de changement de résidence : 15 743€
- des remises diverses : 30 225€

Le budget prévisionnel présenté pour 2016 prend en compte ce contexte budgétaire particulièrement contraint.

De nombreux travaux d'équipement et d'amélioration des conditions de travail néanmoins envisagés cet exercice, nous contraignent à contenir nos dépenses de fonctionnement afin de disposer de marges pour les dépenses liées aux opérations immobilières.

Nature des dépenses	Année 2015	Prévisions 2016
Fluides	51 803	50 200
Nettoyage	101 354	100 900
Imprimés	640	1 000
Fournitures	71 421	65 850
Maintenance technique	31 810	28 250
Télécommunication	57 787	43 050
Informatique fonctionnement *	40 700	31 000
Affranchissement	394 527	271 768
Locations et charges immobilières	381 954	374 100
Frais de poursuites *	99 433	80 500
Sécurité fonctionnement	61 817	62 000
Frais de déplacements *	241 901	226 705
Charges diverses de transport	19 667	14 200
Prestataires externes *	73 655	46 125
Impôts et taxes *	12 010	0
Autres dépenses	30 093	28 300
FONCTIONNEMENT	1 670 572	1 423 948
Travaux et entretien immobiliers	29 173	51 400
Matériel logistique	53 930	21 050
Matériel informatique	34 084	28 550
Mobilier et matériel de bureau	10 415	9050
EQUIPEMENT	127 602	110050
TOTAL GENERAL	1 798 174	1 533 998

*Lignes budgétaires comportant des crédits de 2^{ème} niveau attribués en début d'année puis ajustés lors des deux révisions budgétaires (mai et septembre).

LA DOTATION ETPT

	ETPT
Auxiliaires	5,00
Manceuvres du cadastre	0,54
Heures supplémentaires	1 100
TOTAL	

PROGRAMME 309 – Entretien des bâtiments de l'État

	Montant demandé	Montant notifié
Contrôles réglementaires	4 437€	4 437€
Maintenance préventive	32 996€	9 136€ (dans l'attente d'une délégation complémentaire)
Travaux de maintenance corrective	22 000€	
Travaux lourds - Copropriété	23 750€	23 750€
Accessibilité Ad'Ap	8 400€	8 400€